



TIERS-LIEUX/ESPACES DE TRAVAIL

Synthèse des recommandations Smart in Progress (SIP)

De 2015 à 2021, des sociétaires de la coopérative ont participé à des groupes de travail thématiques et livré des recommandations au conseil d'administration en vue de faire évoluer la coopérative.

Ces recommandations ont donné lieu à des actions, d'autres sont encore à mener. Les Smart Labs peuvent y contribuer. Retrouvez ci-dessous une synthèse des recommandations et actions identifiées en lien avec la vie et le développement des tiers-lieux.

Au cours des cycles Smart in Progress, les groupes de travail s'étant penchés sur la question des tiers-lieux ont noté que les espaces de travail effectivement gérés par Smart sont des lieux qui permettent de créer et de consolider la communauté Smart dans un esprit coopératif.

Smart a déjà étendu son offre, mis en place des espaces de coworking, des ateliers, ainsi que des espaces de rencontres et de discussion. Mais cela ne suffit pas.

On constate un manque de visibilité quant à l'accès aux ressources Smart : espaces de travail, moyens mutualisés, lieux mis à disposition par des partenaires Smart, etc. Ces ressources existent, et toute la communauté Smart gagnerait si elles étaient mieux spécifiées et connues pour qu'elles puissent appuyer des initiatives de sociétaires.

Il s'avère important alors de connaître les besoins, penser les espaces (coworking, espaces partagés, salles de réunion, salle de représentations...) et les rendre visibles afin que cela favorise les rencontres et un développement optimal des différents métiers.

Objectifs

- développer la vie coopérative, valoriser la communauté collaborative et permettre les échanges, via les lieux de travail partagés,
- contribuer à la diffusion d'une pratique de vie collaborative, de partage, de rencontre, de réflexion, d'échanges professionnels au sein de la communauté dans et à travers les lieux de travail,
- favoriser les conditions optimales pour le développement des métiers,
- favoriser l'accès à l'information sur les espaces de travail,
- répondre aux besoins auxquels les tiers-lieux de Smart ne savent pas répondre.

Actions

Au sein de cette thématique, une série d'actions peuvent déjà être mises en place par et avec les sociétaires. Les résultats de ces deux actions pourraient devenir une base pour la création des partenariats spécifiques avec d'autres structures pour la mise à disposition de locaux en vue d'une utilisation mixte au profit de la communauté Smart (sociétaires et/ou membres de l'équipe mutualisée) et ainsi répondre aux besoins auxquels les structures de Smart ne savent pas répondre.

1. Connaître les besoins des sociétaires pour créer des partenariats spécifiques avec d'autres structures pour la mise à disposition des locaux.

Un Smart Lab à l'échelle locale (par exemple Bruxelles, Charleroi, Liège) pourrait déclencher les réflexions nécessaires en amont pour la création de partenariats pour la mise à disposition des locaux dans les secteurs professionnels qu'ils représentent.

Le groupe pourra choisir différentes approches et phases pour réaliser le travail :

- Lancer une enquête afin de mieux connaître les besoins, attentes et usages des sociétaires, en matière d'espaces partagés, qui pourraient différer selon les territoires.
- S'approprier des lieux déjà existants gérés par Smart ou par des partenaires de Smart en organisant des visites guidées et en rencontrant ses locataire·trices et utilisateur·trices.
- Observer le travail en cours par la Direction du Développement et des Finances (DDF).
- Organiser des moments de réflexion (par exemple un petit-déjeuner) avec des sociétaires, des membres de l'équipe mutualisée et le personnel de la Direction du Développement et des Finances (DDF), répertorier les besoins non répondus, les choses à améliorer, le cadre actuel de location des espaces pour les sociétaires et non sociétaires, etc.

Le groupe devra prendre en compte différents facteurs :

- Quels besoins pour quel métier ? Se pencher sur un seul métier ou secteur ? Une approche par "filiale" serait-elle plus pertinente (par exemple : les besoins des photographes, des urbanistes/architectes...) ?
- Quel public inclure ? L'enquête pourra inclure les actuel·les résident·es des espaces mis à disposition par Smart (La Vallée, BAF, etc.). Dans ce cadre, il faut tenir compte que ces espaces ne sont pas exclusivement réservés aux sociétaires, ce qui questionne le périmètre du public de l'enquête.

2. Cartographie / inventaire / carnet d'adresses des espaces partagés, ou des espaces de représentation, d'exposition et autres lieux où les sociétaires peuvent exercer leurs métiers :

Les professionnels manifestent souvent la nécessité de travailler dans des espaces bien structurés qui disposent des spécificités nécessaires à satisfaire les besoins du métier. Par exemple, les artistes, ainsi que les organisateurs d'événements ont plusieurs besoins liés aux lieux de représentations : autorisations diverses, accords des entités publiques, encadrement covid, autorisation de la police pour les événements à l'extérieur, autorisation des pompiers, gestion du public, moyens

de paiement (chapeau, caisse cash, paiement électronique, terminaux), besoins techniques des salles, etc.

Un Smart Lab pourrait développer une carte qui recense tous les espaces de travail, les salles et les lieux (spectacle, répétition ou cours, résidences...) qui répondent aux différents besoins.

Le Smart Lab pourra choisir comment réaliser le travail :

- Quelle dimension géographique prendre en compte ? À échelle locale, régionale ou fédérale ?
- Quels espaces pour quels métiers ? Faut-il se concentrer sur un seul métier ou élargir la recherche à plusieurs catégories ?
- Quels sont les critères de recherche les plus importants et utiles pour permettre de localiser rapidement les lieux les plus appropriés à ses propres besoins ?
- Comment rendre le travail visible et accessible par la communauté Smart : sera-t-il réservé aux sociétaires ? Sous quels formats sera-t-il disponible ?
- Comment mettre à jour la carte, les équipements des salles déjà répertoriées, l'ajout de nouveaux espaces ?

Même si un Smart Lab décide de se pencher sur une seule ville (par exemple Bruxelles), ce travail pourrait attirer l'attention des sociétaires d'autres villes qui chercheraient occasionnellement des espaces dans d'autres villes ou pourraient décider de créer un Smart Lab sur leur territoire.